

Communiqué FNACT-CFTC du 5 mars 2010

RETRAITES

La CFTC manifeste le 23 mars pour défendre actifs et retraités

La Fnaact-CFTC s'associe à la manifestation intersyndicale du 23 mars prochain pour défendre les retraites des agents et fonctionnaires territoriaux. Un préavis de grève fédéral de 1h à 24 h couvrira donc ce mouvement.

Alors que notre Fédération constate une montée sensible de la précarité et des difficultés rencontrées par les agents territoriaux, nous souhaitons nous mobiliser afin de défendre un acquis fondamental, plus encore en temps de crise.

La retraite des agents et des fonctionnaires constitue un élément vital de la carrière tant pour les actifs qui cotisent que pour les retraités qui perçoivent leur pension. Et, alors qu'est annoncée la réforme des retraites pour septembre, les salariés des collectivités sont doublement pénalisés.

Le salaire des agents reste modeste (1 593 euros en catégorie C à 2 393 euros bruts en catégorie A, en moyenne, en 2007) tandis que les retraités touchent des pensions souvent très faibles (1 069 euros bruts en moyenne).

La CFTC est donc très attachée à la retraite à 60 ans pour des agents souvent usés en fin de carrière. Elle demande le maintien du calcul sur les six derniers mois du montant des pensions. À la différence du secteur privé, les salaires sont plus élevés en fin de carrière dans la fonction publique.

Nous revendiquons également une revalorisation des pensions des agents et fonctionnaires territoriaux afin qu'ils puissent vivre dans la dignité.

